

jazz.schweiz.suisse.svizzera.
sms

Schweizer Musik Syndikat SMS
Syndicat Musical Suisse SMS
Sindacato Musica Svizzera SMS
PO Box 3021
CH 2500 Biel / Bienne 3

T + 41 32 535 02 24
info@sms-online.org
www.sms-online.org

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire des membres 2009

**Syndicat Musical Suisse
Schweizer Musik Syndikat
Sindacato Musica Svizzera**

La fédération du jazz et des musiques d'improvisation en Suisse
Eine starke Organisation für den Jazz und die improvisierte Musik in der Schweiz
La federazione svizzera del jazz e delle musiche d'improvvisazione

www.sms-online.org

**Procès-verbal de la 12e assemblée ordinaire des membres
du dimanche 15 mars 2009
14h15-18h15 au Caveau du Sommelier JAZZKULTUR, Kirchgasse 17, Olten**

Ordre du jour

1. Souhais de bienvenue du président et approbation de l'ordre du jour
2. Désignation des scrutatrices et scrutateurs
3. Procès-verbal de la 11e assemblée ordinaire des membres du 16 mars 2008
4. Rapport d'activités 2008 (CH, Antenne Romande)
5. Comptes & Bilan 2008, rapport de révision
6. Bilan du président
7. Décharge du comité
8. Requêtes
9. Information sur les nouvelles structures
10. Elections: présidence, comité, réviseurs
11. Programme d'activités 2009
12. Budget 2009
13. Déclarations d'éthique (codex)
14. Divers

Membres présents:

Denis Beuret, Silvano Borzacchiello, Martin Dahanukar, Marianne Doran, Hans Feigenwinter, Béatrice Graf, Colette Grand, Jürg Hager, Hämi Hämmerli, Heiri Känzig, Marco Käppeli, Hilaria Kramer, Armando Pipitone/Jazzkultur, Margrit Rieben, Steff Rohrbach, Urs Röllin, Urs Schnell, Christian Steulet, Xenia Zampieri

Procès-verbal: Pierrette Froidevaux

Membres excusés: 94 personnes, selon liste séparée

Membres du comité absents pour des raisons professionnelles ou personnelles:

Daniel Schläppi, Mats Spillmann

Les décisions de l'assemblée, mandats et suggestions sont notés en italique.

* * * * *

1. Souhais de bienvenue du président et approbation de l'ordre du jour

Le président **Urs Röllin** accueille les membres dans le superbe club de jazz d'**Armando Pipitone**, qui a adhéré au SMS en automne 08, et donne connaissance du déroulement de l'assemblée et du changement de programme. En lieu et place de l'exposé sur la révision de la loi sur la culture, **Christian Steulet** parlera de ses interventions dans le cadre de l'Antenne romande du SMS, entre les points 6 et 7 de l'ordre du jour, qui est approuvé par l'assemblée. 5 requêtes ont été formulées par les membres et seront traitées au point 8. L'invitation a été envoyée par courrier postal en temps utile aux membres.

Urs Röllin mentionne que **Pierrette Froidevaux** quitte son poste de secrétaire à temps partiel (35%) du SMS en avril/mai 09.

L'assemblée des membres peut statuer valablement.

2. Désignation des scrutatrices et scrutateurs

Margrit Rieben et Hämi Hämmerli se mettent à disposition.

3. Procès-verbal de la 11e assemblée ordinaire des membres du 16 mars 2008

Le procès-verbal de la dernière assemblée des membres est *accepté à l'unanimité, sans commentaire.*

4. Rapport d'activité 2008 (CH, Antenne Romande)

Urs Röllin commente brièvement le rapport d'activité.

En 2008, la direction SMS telle que l'avait définie le nouvelle structuration était composée de:

- Charge 1 (Président, coordination, membres, etc.): **Urs Röllin**
- Charge 2 (Représentations, mandats de délégué): **Daniel Schläppi**
- Charge 3 (Relations publiques, médias): **Steff Rohrbach**
- Secrétariat (taux d'occupation 35%): **Pierrette Froidevaux**

Les expériences faites en 2008 dans le cadre de cette forme de structures (3 charges rémunérées et un secrétariat à 35%) ont abouti à une remise en cause de ce modèle à la fin de l'année 08.

Durant l'exercice, toutes les prestations offertes aux membres ont été fournies en bonne et due forme. Les représentations et délégations au sein des associations faitières et institutions culturelles ont été assurées. Quelques projets de longue haleine, surtout dans le domaine de la communication et dans l'élaboration de codex avec les clubs et les labels, ont démarré en 2008 et seront poursuivis en 2009.

A fin 2008, le SMS compte 2 membres de mois qu'en 2007 (28 nouveaux membres, 25 démissions, au total 383 membres). Les raisons de démissions étaient surtout de nature financière.

Le rapport d'activité 2008 fournit les détails des tâches effectuées durant l'exercice.

Le rapport d'activité 2008 est accepté à l'unanimité.

5. Comptes & Bilan 2008, rapport de révision

Pierrette Froidevaux commente les comptes et le bilan 2008. Du côté des entrées, le versement non budgétisé de provisions pour l'utilisation non commerciale de supports sonores a été le bienvenu. Les dépenses n'ont pas atteint la somme au budget en raison de la non réalisation de certains projets, dont le Prix suisse du jazz. La dernière tranche du prêt de SIG accordé en 2005 a été remboursée. Des écritures transitoires ont été faites au niveau des charges rémunérées dont les travaux se poursuivent jusqu'à l'assemblée générale. Les comptes d'exploitation 2008 bouclent sur un excédent de recettes de CHF 5'928.04. Grâce à ce résultat positif, le bilan 2008 fait état de fonds propres de CHF 44'118.96 pour un montant total du bilan de CHF 70'589.21.

Les vérificateurs de comptes **Katrin Scholl et David Lerch** ont contrôlé les justificatifs et les écritures 2008. En leur absence, **Pierrette Froidevaux** lit leur rapport de révisions, attestant du bien-fondé des comptes et de la tenue correcte de la comptabilité.

Les comptes et le bilan 2008 ainsi que le rapport de révision sont acceptés à l'unanimité.

6. Bilan du président

Urs Röllin a donné sa démission de président du SMS, dont il a été à la tête durant six ans.

Urs Röllin fait un bilan personnel de ses six ans de président dans une digression sur la musique, la culture et la politique où il souligne la légitimité et la nécessité d'une action concertée. Le président démissionnaire juge que son objectif de doubler le nombre de membres a été quelque peu illusoire mais que le SMS, sous sa présidence, a tout de même contribué activement au succès de quelques actions de politique culturelle et à l'augmentation de la part de musique suisse et de jazz dans les émissions radio. Les membres ont également été sensibilisés aux questions de politique culturelle.

L'assemblée remercie Urs Röllin par des applaudissements nourris.

6a. Information de Christian Steulet sur ses actions en Romandie

Christian Steulet commente l'objectif de ses mandats au sein de l'Antenne Romande. La proportion de membres romands dans le SMS est relativement basse et on constate un grand déficit d'informations en Suisse romande.

Le premier mandat de Christian Steulet consistait en une action concrète durant le festival Suisse Diagonales Jazz qui aboutira en janvier 2009 par des contacts directs et une forte présence dans les clubs où des concerts auront lieu.

Le deuxième mandat de Christian Steulet a pour objectif de récolter des informations sur les besoins et problèmes de musiciennes et musiciens de jazz dans les régions en effectuant des interviews ciblées ce qui devrait permettre de mettre en place par la suite des mesures appropriées aux régions et mentalités. Ces interviews directives comportent 3 blocs de questions (situation économique personnelle, vision de la scène, statut social des artistes) et seront effectuées auprès de musiciennes et musiciens de trois catégories d'âges (membres SMS et non membres) ainsi qu'avec une ou un politicien.

Les résultats des premières interviews réalisées se résument comme suit:

- Situation économique personnelle: en général pas de revenu fixe de base, le revenu provient de diverses sources (concerts, mandats, enseignement), la prévoyance professionnelle n'est assurée que par les mandats et l'enseignement
- Vision de la scène: vision critique, plutôt pessimiste, les musiciens vont créer eux-mêmes de nouveaux lieux de concert
- Statut social des artistes: la profession de musicien-ne de jazz doit être reconnue, on constate un déploiement des styles (cloisonnement du SMS!), actions de sensibilisation sur le métier souhaitées

Christian Steulet remettra son rapport au comité en juin.

Béatrice Graf donne connaissance de ses interventions et de ses actions de réseautage en Romandie et dans diverses institutions. Elle souligne l'importance des prestations et services que le SMS doit offrir à ses membres et des activités de lobby à assurer à tous les niveaux en cette période de profonds changements.

Urs Rölliin remercie Christian Steulet et Béatrice Graf de leur engagement et souligne l'importance de l'Antenne Romande du SMS.

7. Décharge du comité

L'assemblée donne *décharge au comité à l'unanimité et 1 abstention.*

8. Requêtes

5 requêtes ont été soumises en temps utile.

8.1. Requête de Béatrice Graf:

Le budget annuel des traductions doit être augmenté (CHF 5'000.00) pour permettre au comité de décider à la majorité simple des textes à traduire et du contenu à mettre sur les sites Web du SMS.

La requête est approuvée.

Le budget 2009 des traductions tient déjà compte de cette requête et a été augmenté à CHF 5'000.00. Celui-ci sera soumis à l'approbation de l'assemblée au point 12 ci-dessous.

8.2. Requête de Béatrice Graf:

Le poste de président(e) doit être tenu par un membre maîtrisant deux langues nationales ou si cela n'est pas le cas qu'il y ait une co-présidence.

La fonction de co-présidence n'étant pas prévue dans les statuts du SMS, une telle élection ne peut donc pas être envisagée en 2009. L'alternative d'une vice-présidence est abandonnée pour cause d'absence de candidatures.

La requête est reformulée comme suit:

L'assemblée mandate le comité d'élaborer un modèle d'antennes régionales permettant d'assurer le flux d'information et le lobbying au niveau local.

La requête est approuvée à l'unanimité.

8.3. Requête de Denis Beuret: Salaire

En tant que syndicat des musiciens de jazz et de musique improvisée, il me semblerait judicieux de définir des salaires minimaux et un mode de calcul pour le paiement des frais. Ces montants doivent être négociés avec des représentants des clubs (patrons), tenir compte de toutes les charges sociales, indexation du coût de la vie, etc. Ils doivent être fixés à un montant plus élevé qu'actuellement, ce qui mérite une discussion des membres du SMS pour définir d'une part les montants actuellement pratiqués et ceux qui sont souhaités. Il faut réfléchir à une solution pour faire respecter ces montants autant par les clubs que par les musiciens.

Une solution serait que les clubs s'engagent à payer tous les musiciens (suisses et étrangers, membres du SMS ou non, professionnels ou non) au minimum selon ce tarif. Cela éviterait la sous-enchère qui est pratiquée dans bien des cas actuellement. Ensuite, tout musicien qui ne serait pas payé selon le tarif aurait le droit de s'adresser au SMS qui ferait respecter les droits du musicien lésé. Logiquement, le SMS devrait demander aux musiciens plaignants d'adhérer au syndicat. Dans les autres branches, cela s'appelle une convention collective.

Bien que le mot syndicat se retrouve dans la dénomination de l'association, le SMS n'est pas un syndicat au sens propre du terme et ne peut pas élaborer de convention collective ou imposer des directives d'applications obligatoires. Le SMS est actuellement en pourparlers avec les clubs et organisateurs pour élaborer un codex (voir point 13 ci-dessous) visant à optimiser les conditions d'engagement. D'autres mesures ne sont pas envisagées.

De longs débats s'ensuivent sur l'opportunité d'imposer des tarifs et sur la possibilité de se référer aux tarifs de l'USDAM. L'imposition de cachets minimaux pourrait entraîner la disparition des petits clubs.

La requête est reformulée comme suit:

L'assemblée mandate le comité d'étudier des systèmes de tarifs.

Cette requête est rejetée par 9 Non, 7 Oui et 2 abstentions.

8.4. Requête de Denis Beuret: Pro Helvetia

Il serait bien de faire un bilan du programme "encouragement prioritaire au jazz" et de comparer les moyens mis à disposition pour les différents styles de musique par rapport à ceux mis à disposition pour le jazz et la musique improvisée par Pro Helvetia. Ce bilan pourrait également comparer les pourcentages respectifs de requêtes acceptées dans les différents styles de musique, les montants moyens alloués, par musicien, par projet, par style. Ce bilan devrait permettre d'engager des pourparlers avec Pro Helvetia pour corriger la situation, pour autant que cela soit nécessaire...

L'encouragement prioritaire du jazz a été évalué à la demande de Pro Helvetia et a démontré son bon sens. Le SMS a accepté cette mesure en insistant toutefois sur la nécessité absolue de renforcer la promotion du jazz et des musiques d'improvisation. Le SMS suit attentivement le développement de cette action.

La requête est reformulée comme suit:

L'assemblée mandate le comité d'évaluer l'encouragement prioritaire du jazz et d'autres styles de musique, comme décrit dans la requête initiale.

La requête est rejetée par 8 Non, 4 Oui et 4 abstentions.

8.5. Requête Denis Beuret: Médias (radio, TV, presse)

Quelle est la place attribuée au jazz et à la musique improvisée suisses dans les médias helvétiques par rapport aux autres formes de musique ?

Une étude doit être faite, si elle n'existe déjà. Il faut engager des pourparlers avec les différents partenaires pour que le jazz et la musique improvisée soient diffusés beaucoup plus souvent et à des heures de plus grande audience.

En Suisse alémanique, les efforts du SMS portent leurs fruits, en particulier à DRS2. Il s'agit maintenant d'agir auprès de la RSR.

Une étude sur le jazz à la radio à l'image de celle réalisée en 2004 par Fredi Lüscher pour le compte de la Haute école de musique de Lucerne et le SMS pourrait être envisagée en collaboration avec les hautes écoles suisses.

La requête est reformulée comme suit:

L'assemblée mandate le comité d'intervenir auprès de la RSR et des médias en Romandie en vue d'obtenir des heures de diffusion plus accessibles aux amateurs de jazz, respectivement de renforcer la présence du jazz dans leurs colonnes.

La requête est acceptée à l'unanimité.

9. Information sur les nouvelles structures

Les structures ont été réévaluées à fin 08/début 09 (direction avec 3 charges rémunérées et secrétariat 35%). Les contrats des mandats de la Charge 1 (**Urs Röllin**), Charge 2 (**Daniel Schläppi**) et Charge 3 (**Steff Rohrbach**) expirent à la date de l'assemblée 09. **Pierrette Froidevaux** a dédit de son poste de secrétaire 35% au 31.3.09.

Urs Röllin informe que les nouvelles structures de fonctionnement et de secrétariat seront dévoilées sous peu.

10. Elections: présidence, comité, réviseurs**Président/présidente:**

Urs Röllin démissionne de sa fonction de président du SMS.

Urs Schnell remercie **Urs Röllin** de son engagement durant ses six années à la tête du SMS et lui offre une bouteille de vin dont la désignation „Circus“ pourrait bien représenter le travail dans un comité... **Urs Röllin** souhaite mettre son savoir-faire à disposition de son successeur et se porte candidat au comité.

Marianne Doran est seule candidate à la présidence.

Elle est prorectrice Formation & Ressources à la Haute école de musique de Lucerne et bénéficie d'une vaste expérience en gestion et dans des comités. Son époux Christy Doran est lui-même musicien de jazz.

Marianne Doran est élue présidente du SMS à l'unanimité et 1 abstention.

Marianne Doran accepte son élection, remercie de la confiance accordée et espère une collaboration fructueuse avec le comité.

Comité:

Urs Schnell démissionne du comité pour des raisons de chevauchement avec sa fonction de directeur de la Fondation Suisa pour la musique. **Urs Röllin** remercie sincèrement **Urs Schnell** de son grand engagement au service du SMS.

L'assemblée regrette le départ d'Urs Schnell et le remercie par des applaudissements nourris.

Le comité actuel se met à disposition pour un nouveau mandat d'une année:

Béatrice Graf (GE), Hämi Hämmerli (LU), Hilaria Kramer (TI), Steff Rohrbach (BS), Daniel Schläppi (BE), Mats Spillmann (ZH)

Urs Röllin est candidat au comité pour un mandat d'une année.

Les candidates et candidats au comité sont réélus/élus à l'unanimité.

Béatrice Graf présente **Emmanuel Hagmann** (absent), intéressé à faire partie du comité. **Emmanuel Hagmann** (1980) habite à Berne et est bassiste. Après sa formation à la Swiss Jazz School, il entreprend actuellement des études à la Haute école des arts de Berne (bachelor). Il a grandi à Genève dans une famille passionnée par la musique et a déjà joué très jeune avec son père, lui aussi musicien de jazz.

Emmanuel Hagmann est élu à l'unanimité.

Le nouveau comité 2009 se compose de:

Marianne Doran (LU) présidente

Béatrice Graf (GE), Hämi Hämmerli (LU), Emmanuel Hagmann (BE), Hilaria Kramer (TI), Steff Rohrbach (BS), Urs Röllin (SH), Daniel Schläppi (BE), Matthias Spillmann (ZH).

Réviseurs des comptes:

Les deux réviseurs actuels **Katrin Scholl et David Lerch** ne souhaitent pas renouveler leur mandat.

L'assemblée les remercie de leur engagement.

Il n'y a pas de candidat-e à ce poste.

L'assemblée mandate le comité à l'unanimité de chercher et élire 2 nouveaux réviseurs.

11. Programme d'activités 2009

Les activités 2009 sont concentrées sur trois axes:

- Activités de l'association: les buts définis dans les statuts et les objectifs d'une association professionnelle déterminent les tâches principales, soit forte présence dans les milieux de politique culturelle, prestations et services aux membres, information continue aux membres sur les affaires de politique culturelle
- Représentations dans les associations faitières et délégation dans des commissions
- Développement de projets en cours et nouveaux: présence accrue auprès des intervenants et groupes intéressés, renforcement de la présence en Romandie et au Tessin, Spécial Jazz SMS à la Bourse suisse aux spectacles de l'atp le 18.4.09, foire internationale jazzahead Brême le 24.4.09, entretiens sur le jazz de Schaffhouse le 14.5.09, suivi des démarches visant à optimiser les conditions avec les labels, les clubs, etc. (codex), e.a.

Le programme d'activités 2009 est accepté à l'unanimité et 1 abstention.

12. Budget 2009

Au niveau des structures du personnel, le budget 09 se base sur un nouvel modèle avec un-e secrétaire général-e en lieu et place du secrétariat 35% à partir d'avril/mai 09 et sur une nouvelle répartition et attribution des tâches et mandats. Le budget des manifestations de relations publiques comporte des projets en cours et nouveaux et se monte à CHF 21'000.00. Le budget des traductions est doté de CHF 5'000.00 suite à la requête de Béatrice Graf. La subvention fédérale pour 2009 s'élève à CHF 53'780.00.

Les excédents positifs réalisés en 2007 et 2008 serviront à éponger l'excédent de dépenses budgétisé pour 2009 à CHF 20'620.00.

Le budget 2009 est accepté à l'unanimité.

13. Déclarations d'éthique (codex)

Deux projets sont soumis à l'assemblée:

- Charte entre les musiciennes et musiciens SMS et les clubs, festivals, organisateurs de concerts
- Charte entre les musiciennes et musiciens SMS et les labels

Ces chartes sont à considérer comme un „sigle de qualité“ pour les deux parties en vue d'une collaboration fructueuse dans un respect mutuel.

Armando Pipitone, lui-même organisateur et membre SMS, souligne l'importance d'une compréhension mutuelle, entre autres par exemple pour ce qui a trait au traitement des demandes et au temps de réponse. Il souhaite que ce „sigle de qualité“ soit reconnu et mentionné par les musiciennes et musiciens.

Le SMS poursuit ses démarches visant à discuter ces chartes avec les intéressés et à les faire reconnaître.

*L'assemblée approuve les propositions de charte soumises à l'unanimité et 1 abstention.
Les propositions de chartes seront traduites en français et envoyées aux membres présents.*

14. Divers

Aucun.

* * * * *

Urs Röllin clôt l'assemblée à 18h15 et remercie les personnes présentes de leur confiance.

Les plats de fromages et viande servis ensuite par **Armando Pipitone** font l'unanimité. Autour d'un verre de vin soigneusement sélectionné par le maître des lieux - noblesse oblige: il a été couronné Sommelier de l'année en 2005 - les contacts se nouent et on fait connaissance. Jazzkultur Olten est un petit bijou de club et comprend une galerie, un bar et une vaste cave à vins et fromages. L'hospitalité et la compétence d'Armando Pipitone confirment qu'ici, les affaires sont réglées par un professionnel. Un grand merci de la part du SMS, accompagné des meilleurs vœux de succès!

Pour le procès-verbal:
Pierrette Froidevaux
20 mars 2009